



INFORMATION AUX MÉDIAS

Démantèlement de la desserte postale à Val-de-Ruz

Après celles de Fontaines et de Savagnier, ce sont les filiales de Dombresson et des Geneveys-sur-Coffrane qui sont visées pour une « transformation » de la part de La Poste. Le Conseil communal est abasourdi par cette stratégie qui fait fi des discussions actuelles aux Chambres fédérales demandant à La Poste de renoncer à prendre toute nouvelle mesure de démantèlement.

C'est avec consternation que le Conseil communal de Val-de-Ruz a pris connaissance hier, mardi 29 octobre 2024, des nouvelles intentions de fermeture de filiales communiquées aux médias par La Poste. Sans véritable surprise, du moment qu'une nouvelle « transformation » du réseau postal était annoncée, l'Exécutif s'étonne que le géant jaune aille de l'avant sans attendre le résultat des débats aux Chambres fédérales.

La disparition des guichets à Dombresson et aux Geneveys-sur-Coffrane aurait pour conséquence de concentrer l'ensemble du trafic de la clientèle auprès de la succursale de Cernier, dont les horaires ont été réduits récemment. Plus de 17'000 personnes, réparties sur un territoire de 124 km², seront ainsi tributaires d'une seule filiale.

Lors de la dernière fermeture d'un bureau de poste, celui de Savagnier en 2021, la solution mise en place auprès d'un commerce partenaire n'avait duré quelques mois avant de disparaître sans remplacement. La fermeture de la filiale de Fontaines, en 2019, n'avait fait l'objet d'aucune mesure d'accompagnement.

Le Conseil communal est fortement préoccupé par une situation qui verrait, en moins d'une décennie, la desserte postale être divisée par cinq à Val-de-Ruz. Il est particulièrement contrarié de constater que les efforts de développement menés au niveau local sont mis à mal par des décisions prises à Berne, bien loin des réalités de terrain. La localité des Geneveys-sur-Coffrane fait l'objet d'une dynamique démographique vigoureuse. Une infrastructure d'accueil parascolaire vient d'y être créée, un centre de santé s'y ouvre grâce à la mise à disposition d'un bâtiment communal et le collège fait l'objet d'un projet d'agrandissement portant sur plusieurs classes. Seule La Poste estime que l'ouest de Val-de-Ruz doit être abandonné.

Tout sera mis en œuvre par l'Exécutif afin de suivre au plus près les projets de La Poste et défendre activement les intérêts de la population de Val-de-Ruz, qui ne saurait accepter d'être laissée pour compte.

Pour contact : M. Jean-Claude Brechbühler, conseiller communal, téléphone 079 234 52 76.

Val-de-Ruz, le 30 octobre 2024